



DECLARATION LIMINAIRE
CGT FINANCES PUBLIQUES

CHSCT DU 2 MARS 2018

Quelle ne fut pas notre étonnement en lisant la note d'orientations ministérielles 2018, de lire : « qu'il est nécessaire de développer et de diffuser une politique ambitieuse en matière de santé, sécurité et de conditions de travail ».

Afin de prévenir l'apparition des Risques Psycho Sociaux, en amont de tout nouveau projet, les directions locales devraient établir de nouvelles fiches d'impact complétées par un guide ; les actions menées par les CHSCT : formations ou d'interventions de psychologues se révélant, au final, comme peu efficaces.

Pour la CGT, la véritable cause de tous ce mal être au travail réside essentiellement dans les suppressions d'emplois qui depuis de trop longues années perdurent.

Alors que l'on assiste sur tout le territoire à la montée des risques psychosociaux qui témoignent de la dégradation des conditions de travail liée aux suppressions d'emplois et aux réformes, La DDFIP 30 n'échappe pas à ce constat. En témoigne le recours de plus en plus fréquent au psychologue du travail, intervenant dans un climat social de plus en plus tendu.

Cerise sur le gâteau, le ministre de l'Action et des comptes publics nous refait le coup de rétablir le jour de carence à partir de janvier 2018. Cette disposition constitue une véritable insulte: elle considère chaque malade comme suspect de fraude et donc, dans le doute, à le sanctionner d'office.

En lieu et place de cette mesure stigmatisante et inefficace, le gouvernement a la responsabilité de considérer et de traiter les causes réelles d'une grande partie des arrêts maladie dans la Fonction publique. Il s'agirait concrètement, de mettre en place, notamment par le CHSCT, des mesures de prévention primaires, des actions pour améliorer nos conditions de travail et d'enrayer la souffrance générée par des organisations délétères du travail, des restructurations à tout-va, et les politiques d'austérité.

Mais plutôt que de renforcer et d'améliorer le CHSCT, le troisième bloc des ordonnances vise au « renforcement et la simplification du dialogue social au sein des entreprises », jugé trop « complexe », par la fusion des instances représentatives du personnel (IRP).

Ceci répond aux vœux du patronat qui ne cesse de considérer le travail comme un coût, et qui considère les instances représentatives du personnel comme un frein au toujours plus de productivité et de rentabilité. À défaut de pouvoir les supprimer, il réclame de les regrouper afin de réduire leurs rôles et prérogatives.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail est particulièrement dans le viseur et cette fusion annonce sa disparition ainsi que celle de sa démarche de prévention.

Or les CHSCT sont, d'après les enquêtes, l'institution à qui les salariés font le plus confiance. Leur disparition dans le secteur privé aurait forcément une implication dans la fonction publique où ils n'existent que depuis 1982 (lois Auroux).

Le gouvernement ne souhaite plus d'un dialogue social paritaire et compte écarter les représentants des personnels de toute gestion des droits et garanties des agents, dans l'objectif de laisser l'arbitraire des directeurs locaux décider de tout.

Est-ce ainsi que l'on conçoit la transformation du dialogue social à la DGFIP ?

C'est parce que nous nous appelons très justement Confédération Générale du Travail que redonner du sens au travail constitue aujourd'hui notre ambition de transformation sociale.

Les élus CGT: Françoise Eychenne, Eric Fillon, Didier Vignal.